ANCY-DORNOT

Vivons notre village

Inauguration de la Maison France Services

Quand nature et créativité se rencontrent... P 14

Maison France Services
pp. 4-5

Rappel des Manifestations depuis l'automne
pp. 8-9

Bibliothèque
pp. 10-11

ÉDITO

Un excellent début d'année a tous !

Depuis le 1er janvier 2004, date de création de la Communauté de communes du Val de Moselle, et jusqu'à aujourd'hui, au sein de Mad & Moselle, le rôle de l'intercommunalité dans notre vie quotidienne s'est progressivement développé et affirmé en modifiant, par touches successives, l'équilibre de ce qu'on appelle le bloc communal (commune + intercommunalité). Les transferts de compétences, qu'ils soient choisis par les communes, comme l'organisation d'un service périscolaire ou l'élaboration d'un Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), ou imposés par l'Etat, comme la collecte des ordures ménagères ou bientôt la gestion de l'eau et de l'assainissement, ont donné du corps et de la force au bloc communal. L'offre de mutualisation, librement choisie par les communes, comme le service commun des personnels administratifs ou techniques, l'instruction des documents d'urbanisme, renforce les liens entre les communes elles-mêmes et l'intercommunalité. Nous avons souhaité mettre en lumière, dans ce bulletin municipal, des évènements et des actions qui témoignent de la vitalité de notre vie villageoise et, en parallèle, les réalisations et les services développés par la Communauté de communes. Ce mélange d'ingrédients et d'acteurs qui forme en partie notre quotidien, traduit bien les complémentarités du bloc communal et la vitalité d'Ancy-Dornot au sein de Mad et Moselle.

Gilles Soulier
Maire d'Ancy-Dornot
Président de la Communauté de communes Mad & Moselle

SOMMAIRE

2-3 Edito
Habitat et développement des énergies renouvelables

4-5 Services
Une maison «France Services» à Ancy-Dornot
« Les locaux », un espace de travail partagé
Maison France Services
Des services à votre disposition

6-7 Commune
Plan local d'urbanisme intercommunal
Rappel des ambitions / orientations du projet de territoire

8-9 Manifestations
Ce qu'il s'est passé à Ancy/Dornot

10-13 Vie pratique
La bibliothèque municipale
Programme pour 2023
On recrute des bénévoles
LIMEDIA : la médiathèque numérique
Conseil Municipal des Jeunes retour sur 2 ans de mandat
Accueil périscolaire
Accueil collectif de mineurs
Mobilité : des services pour faciliter vos déplacements
TEDI'BUS
Mobilité solidaire
Les services techniques évoluent

14 Création
Quand nature et créativité se rencontrent

15-16 Divers
CCAS
Fusion de l'école maternelle et élémentaire
Gestion des déchets
Restons en contact
Libre expression de la liste minoritaire

HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

> LE GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

Un "guichet unique de la rénovation énergétique" est mis en place au niveau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Val de Lorraine (PETR). Ce guichet téléphonique permet à l'ensemble des habitants d'Ancy-Dornot, de disposer d'un premier niveau d'information clair et précis pour l'ensemble des questions relatives à l'amélioration énergétique.

Désormais pour toutes vos questions, pour des conseils ou un accompagnement technique et financier pour vos travaux, ayez le réflexe d'appeler le : **03 83 49 81 19 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.**

> OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Des subventions sont accordées aux particuliers dans le cadre de cette opération programmée :

- subventions pour la lutte contre la précarité énergétique,
- subventions pour les travaux lourds de rénovation de logements indignes ou très dégradés de propriétaires occupants et bailleurs,
- subventions pour les travaux de maintien à domicile pour les propriétaires-occupants en situation de handicap ou âgés de plus de 65 ans,
- subventions pour les logements locatifs, en copropriété avec une aide au conventionnement des logements économes en énergie au profit des propriétaires bailleurs.

> SUBVENTIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Aides pour l'accès aux énergies renouvelables et à l'auto-réhabilitation accompagnée (prime forfaitaire de 500 €) : changement de mode de chauffage (pompe à chaleur, poêle à bois, géothermie, chaudière biomasse...) ; production d'eau chaude sanitaire ; panneaux photovoltaïques (3 kWc) destinés à l'autoconsommation ou à usage mixte ; auto-réhabilitation + prime de 250 € si l'auto-réhabilitation s'effectue avec des matériaux écologiques.

Aide au ravalement de façade concernant les habitations datant d'avant 1965. La subvention de la communauté de communes s'élève désormais à 20 % de la dépense subventionnable TTC, plafonnée à 1 750 €.

Aide de 10 % de la dépense subventionnable TTC, plafonnée à 1 000 €, aux personnes handicapées ou âgées de plus de 65 ans, répondant aux critères de ressources de l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH), mais exclues des subventions de l'ANAH en raison de la nature des travaux envisagés.

Subvention de 500 €, voire 750 € aux personnes réalisant elles-mêmes des travaux d'isolation si elles utilisent des matériaux d'isolation écologiques.

L'association CAMEL est l'opérateur choisi par la CCMM pour vous accompagner dans toutes vos démarches sur rendez-vous le 4e mercredi du mois de 10h à 12h.
CAMEL : 03.83.38.80.50 / contact@camel.coop / 03 83 81 91 69 / lesire@cc-madetmoselle.fr

Au sein de la Maison France Services, un accueil est assuré par différents organismes :

- Le Centre d'Architecture et d'Urbanisme,
- l'Agence Départementale Information Logement,
- le Point Info Energies,
- l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (anciennement ABF),
- le Collectif pour l'Amélioration Energétique du Logement concernant toute question liée à l'habitat.

UNE MAISON FRANCE SERVICES
À ANCY-DORNOT

Afin que les habitants puissent avoir accès plus facilement aux services publics, avoir une réponse à leurs questions, bénéficier d'une aide pour les démarches dans le domaine de l'emploi, des retraites, du social, de la justice, de l'habitat, des impôts, de l'Agence nationale des Titres sécurisés (immatriculation, permis de conduite, carte d'identité ou passeport), une Maison France Service a été inaugurée le 3 décembre dernier.

A l'initiative de la Communauté de communes, un réseau de partenaires est ainsi mobilisé pour assurer des permanences.

Vous trouverez également à votre disposition un point d'accès numérique, des scanner, imprimante et photocopieuse (sous conditions).

A Ancy-Dornot, Place de la Gloriette (ancienne gare) l'accueil a lieu du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Pour tout contact : **03 83 81 91 69**
Gautier SARGENTINI est à votre écoute
franceservices57@cc-madetmoselle.fr

« LES LOCAUX », UN ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ (COWORKING)

Freelances, entrepreneurs indépendants, porteurs de projets ou salariés en télétravail : venez travailler en toute sérénité et convivialité dans un espace partagé !
Venez dans nos locaux avec votre ordinateur portable et votre tasse préférée, nous vous fournirons une place pour vous installer, une connexion WIFI, un micro-ondes pour vos repas de midi et du thé ou du café !

20 places de travail vous y sont proposées à des tarifs attractifs. Des tarifs réduits appelés « Tremplin » peuvent être appliqués pour les personnes en cours de création d'entreprises, suivies et accompagnées par des structures dédiées :

- Association Lorraine d'Accompagnement à la Création et au développement d'Activités (ALACA)
- ALEXIS Grand Est
- Centre d'Accueil et de Ressources pour les Entreprises (CAREP)
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)

Une salle de réunion indépendante et totalement équipée (écran connecté, machine à café...) est à votre disposition à la journée ou la demi-journée.

Pourquoi « Les locaux » ?
Pour rappeler que ces locaux ont été pendant longtemps la gare d'Ancy-sur-Moselle. Il s'agit d'un clin d'œil aux « LOCOs » ainsi que l'on surnommait les locomotives.

Contacts :
leslocaux.coworking@cc-madetmoselle.fr
CC Mad & Moselle
Gautier SARGENTINI - **03 83 81 91 69**

ESPACE COWORKING Les locaux

MAISON FRANCE SERVICES
DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

EMPLOI/SOCIAL

- LA MISSION LOCALE
- POLE EMPLOI
- CAF
- ACTION SOCIALE
- COACH PROFESSIONNEL

SANTE/RETRAITE

- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)

BUDGET

- ACTION SOCIALE
- COACH PROFESSIONNEL

JUSTICE

CREATION D'ENTREPRISES

- L'association ALEXIS Grand Est se met à disposition des particuliers.

NUMERIQUE

- Ateliers individuels ou collectifs de familiarisation et prise en main de l'outil informatique.
- Sur rendez-vous : **03 83 81 91 69**
  conseillernumerique@cc-madetmoselle.fr

PASSEPORTS – CARTES D'IDENTITE

- Sur rendez-vous uniquement via le site Internet de la Communauté de communes dre@cc-madetmoselle.fr
  Pour tout renseignement :
  03 83 81 91 69 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

La Communauté de communes de Mad & Moselle a décrété l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal le 28 mai 2019. Une fois finalisé et approuvé, il réglementera le droit du sol à la parcelle et sera opposable aux autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...) sur les 48 communes du territoire. Il cadrera le projet d'aménagement du territoire pour la prochaine décennie.

C'est un document fédérateur, au-delà de sa portée normative et du rôle qu'il joue en matière d'urbanisme auprès des communes. Il devra ainsi retranscrire et mettre en application spatialement le projet partagé du territoire avec ses enjeux de développement à travers des pièces règlementaires opposables : règlement écrit, règlement graphique...

La participation des habitants et des acteurs locaux à son élaboration est une condition indispensable à la réussite de cette démarche. C'est pourquoi, la mise à disposition d'un cahier de concertation dans toutes les mairies et au siège de la CCMM est une première étape dans cette concertation. Chaque habitant peut faire part, par cet intermédiaire, de ses observations et suggestions concernant sa vision de l'aménagement du territoire.

Durant toute la durée de l'élaboration de ce PLUi, la Communauté de communes Mad & Moselle, restera à dispositions des habitants et des communes, pour tous renseignements, interrogations et suggestions.

Fin d'année 2022, les élus de Mad & Moselle ont finalisé les travaux sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), le « projet de territoire du PLUi ». Les orientations et objectifs qui seront inscrits dans ce document, émanent directement du « Diagnostic » réalisé de 2020 à 2021 et des enjeux qui en sont ressortis. Une fiche synthétique du PADD est en cours de réalisation.

L'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables est une étape charnière.

Au sein du PLUi, le PADD est un document synthétique qui fait apparaître les orientations stratégiques retenues pour l'aménagement du territoire. Compréhensible par tous les citoyens, il constitue le projet politique des élus pour l'ensemble des communes de Mad & Moselle. Il est la clé de voûte du PLUi pour le développement futur du territoire

Plus de renseignements : **03 83 81 91 69**
Coline Lesire - lesire@cc-madetmoselle.fr

RAPPEL DES AMBITIONS /
ORIENTATIONS DU PROJET DE TERRITOIRE

3 Ambitions du PADD	12 Orientations du PADD
Ambition 1 PAYSAGES NATURELS ET BÂTIS DE MAD & MOSELLE DES RICHESSES ÉCOLOGIQUES ET PATRIMONIALES À PROTÉGER	*Orientation n°1* Préserver les espaces naturels remarquables et stratégiques
	Orientation n°2 Protéger et restaurer des milieux composant la trame écologique
	Orientation n°3 Reconnaître et valoriser le patrimoine bâti et paysager local
	Orientation n°4 Contenir et réduire la vulnérabilité du territoire face aux risques et aux changements climatiques
Ambition 2 HABITANTS ET USAGERS DE MAD & MOSELLE DES CONDITIONS D'ACCUEIL À MAÎTRISER	*Orientation n°5* Assurer l'attractivité résidentielle de Mad & Moselle
	Orientation n°6 Modérer la consommation foncière et œuvrer à la qualité du cadre du vie
	Orientation n°7 Améliorer l'accessibilité vers les services et équipements
	Orientation n°8 Favoriser le développement de la mobilité durable
Ambition 3 RESSOURCES ET SITES STRATÉGIQUES DE MAD & MOSELLE LES POINTS D'APPUI DU DÉVELOPPEMENT À AFFIRMER	*Orientation n°9* Maintenir les activités agricoles et accompagner les mutations
	Orientation n°10 Renforcer les aménagements dédiés au tourisme
	Orientation n°11 Affirmer les sites économiques moteurs et de proximité
	Orientation n°12 Ressources énergétiques : déployer des moyens de production

PETIT RAPPEL DES MANIFESTATIONS
DEPUIS L'AUTOMNE

15 octobre 2022

Fête de la bière
(Animation Ancéenne)

11 novembre 2022

Cérémonies 14/18

13 novembre 2022

Bourse puériculture
(APE)

30 octobre 2022

Boum d'Halloween
(APE)

3 décembre 2022

Inauguration maison France service

4 décembre 2022

Marché de Noël
(Dornot Animation)

10 décembre 2022

Concert de Noël
(Bibliothèque)

17 décembre 2022

Noël des enfants

11 décembre 2022

Sapins de Noël de quartier

11 décembre 2022

Crèche

13 janvier 2023

Vœux du maire 13 janvier

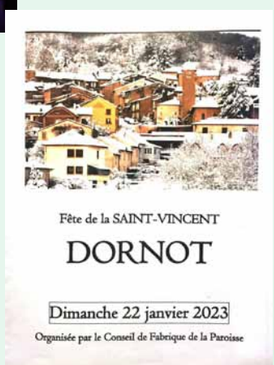

22 janvier 2023

Fête de la St Vincent

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lieu d'échanges, de rencontres et de découvertes au cœur de la commune, la bibliothèque propose tout au long de l'année et pour le plaisir de tous, de nombreuses nouveautés dans ses rayons.

ACTIVITES DE LA BIBLIOTHEQUE EN 2022

1er Puzzle participatif de 1000 pièces
En venant chercher un livre, vous en avez profité pour choisir et poser une, deux ou plein de pièces du puzzle. Il est maintenant terminé mais nous vous avons proposé d'en débuter un nouveau dès janvier

1er concours « Trouvons le Goncourt »
proposé en octobre

Apéritif littéraire
Avec une présentation des dernières nouveautés par Florent TORRES, éditeur des Editions du Typhon, la participation de La Petite Librairie d'Ars sur Moselle et la remise du prix aux 2 gagnantes du concours.

Activités de Noël pour enfants
Un atelier « Décoration de table en fil de fer kraft » a été animé par Cathy et un atelier « Mini-bonnet pour sapin frileux » par Aurélie

Concert de Noël du Chœur de clarinettes « Souffle d'ébène » à l'église d'Ancy-sur-Moselle.

LA BIBLIOTHEQUE PROGRAMME POUR 2023

DANS LE CADRE DES NUITS DE LA LECTURE :
Une soirée familiale JEUX DE SOCIETE et dégustation de crêpes a eu lieu le 20 janvier dans l'aile droite de la mairie.

Suite au succès de cette animation, et à la demande générale, un tournoi de jeux de société aura lieu courant mars.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de la bibliothèque :
www.bibliothequeancy.blogspot.com

NOUVEAUTÉS :
Prêt de jeux de société ; prêt de puzzles ; jeux de société à jouer sur place les samedis matin.

LA BIBLIOTHEQUE RECRUTE DES BENEVOLES

Vous disposez de temps libre ?

Vous avez envie de vous investir à nos côtés pour tenir les permanences, pour des animations, des ateliers, des lectures pour enfants ?

Alors rejoignez l'équipe de bénévoles de la bibliothèque et venez à notre rencontre. Pour plus d'informations rendez-vous au 10 rue de l'Abbé Jacquat (aile gauche).

Nous vous accueillons :
Le mardi de 16h à 18h
Le vendredi de 15h à 17h
Le samedi de 10h à 12h
Le dimanche de 11h à 12h

Suivez notre actualité sur
http://bibliothequeancy.blogspot.com
Notre catalogue :
www.bibliotheque-ancy-dornot.fr

LIMEDIA : LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE

La Communauté de communes propose, à tout adhérent à l'une des bibliothèques du territoire, un accès à une offre de livres, revues, musique, vidéos, espaces de formation (langues étrangères, code de la route...). Le service est en cours de déploiement, renseignez - vous auprès de votre bibliothèque.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES RETOUR SUR DEUX ANS DE MANDAT

Nos jeunes élus en 2020 ont, durant leur mandat, réussi à mettre en œuvre certains de leurs projets, malgré les conditions compliquées suite à la COVID-19. C'est avec sérieux et enthousiasme qu'ils ont notamment :

- planté les derniers arbres du verger municipal, créé dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre » par le CMJ de 2014. Ils en assurent l'entretien (désherbage, nettoyage du pied des arbres, arrosage, etc.), et mettent en place des mesures pour protéger la biodiversité (nichoirs pour mésanges, hôtel à insectes, protection des hérissons, plantations de bulbes printaniers et petits fruits (groseilles, framboises, etc..).
- collecté, toute l'année, les bouchons déposés dans leur collecteur placé dans le couloir de la poste, au bénéfice de l'association « Vivre avec le SED ».
- distribué sous la halle des Fenottes, café et brioches au départ de la marche « Marie et Mathias » et tamponné les cartes de participation.
- distribué au lavoir de Dornot, un ravitaillement aux cyclistes qui participaient à la Randonnée V.T.T. des lavoirs et tamponné les cartes de participation.
- mis en place, dans les écoles, une collecte de « boites solidaires de Noël » au profit des étudiants démunis de Moselle, boites distribuées à l'occasion des fêtes de Noël par les épiceries solidaires du réseau AGORAe.
- participé aux différentes commémorations et au dépôt de gerbes.

Néanmoins, certains de leurs projets n'ont pu se concrétiser, comme l'organisation de l'opération de nettoyage du village et l'organisation de la remise des derniers arbres aux parents dans le cadre de l'opération « Une naissance, Un arbre ».

Nous espérons pouvoir réaliser ces animations durant l'année 2023.

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ELU POUR DEUX ANNEES

Les nouveaux élus du conseil sont Bastien DIDAOUI et de gauche à droite sur la photo, Ambre LUCAS, Sarah FAAS, Ellie MARIETTA, Antonin GENY, Léo COUROUVE, Paul CORDAZZO, Loric LECLERC, Léon BALTES. Ellie MARIETTA conserve son écharpe, élue maire lors du précédent mandat elle a été réélue pour les deux prochaines années. Ce nouveau C.M.J. s'est déjà mis au travail en proposant de nouvelles idées qui seront étudiées et votées prochainement.

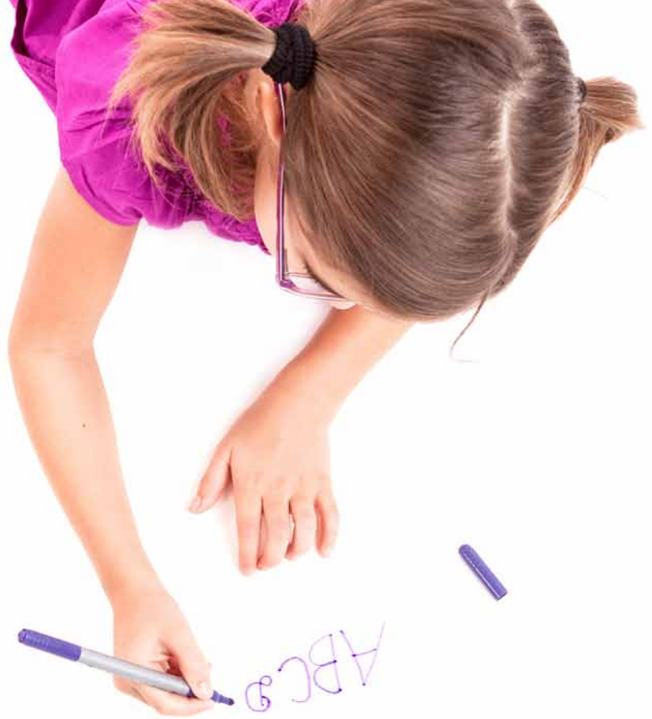

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La Communauté de communes s'est engagée, ces dernières années, dans le développement de nombreux services permettant aux familles du territoire de bénéficier d'une offre d'accueil de qualité, en dehors du temps scolaire.

Elle propose, en particulier, un service d'accueil pour l'ensemble des familles du territoire du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et s'est engagée à développer de nouveaux services et notamment la généralisation de l'accueil dès 3 ans.

A Ancy-Dornot, l'accueil a lieu à l'école élémentaire dans les locaux du P'tit Graoully.

NOUVEAU !
Depuis septembre 2022, les familles peuvent s'inscrire directement en se rendant sur « l'espace famille » :
https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11695919#connexin&091936

Depuis le 1er septembre 2021, dans le cadre du plan national de lutte contre la pauvreté initié par l'Etat, la CCMM a mis en place les repas à 1 € au profit des foyers les plus modestes.

Pour toute information :
Sandrine Mansion - tél : **03 83 81 91 69**
mansion@cc-adetmoselle.fr

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

L'Accueil collectif de mineurs (ACM) est le terme qui désigne désormais les centres de loisirs ou de vacances.

Cadrée par les services de l'Etat qui imposent un cadre réglementaire, tout ACM s'organise autour d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique mis en œuvre par un directeur diplômé et une équipe d'animation.

Le projet éducatif doit prendre en compte, les besoins psychologiques et physiologiques du public accueilli et définit les objectifs de l'action éducative. Le projet pédagogique décrit notamment la nature des activités proposées, la répartition des temps respectifs d'activité et de repos, les modalités de participation des enfants et des jeunes, ainsi que les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés (https://www.jeunes.gouv.fr/accueil-collectif-de-mineurs-199)

Ces projets et l'organisation de l'accueil (âge des enfants accueillis, horaires, tarifs...) sont propres à chaque organisateur. Des aides financières sont possibles, notamment de la CAF.

Pour toute information :
Sandrine Mansion - tél : **03 83 81 91 69**
contactenfance@cc-madetmoselle.fr

MOBILITE : DES SERVICES POUR FACILITER VOS DEPLACEMENTS

Les services Tedi'Bus, Mobilité Solidaire et lignes régulières de transports sont destinés à pallier les problèmes de mobilité en milieu rural, notamment pour les jeunes et les personnes âgées. Ils permettent aux habitants de la Communauté de communes de rejoindre des bourgs-centres ou villes offrant des services publics et de santé, des commerces, des centres de loisirs et des gares.

TEDI'BUS

Tedi'bus est un service de transport collectif à la demande qui s'effectue uniquement sur réservation selon des circuits et horaires prédéfinis.

Depuis le début de l'années 2021, les 48 communes de Mad & Moselle sont entièrement desservies par 10 lignes de transport permettant de rejoindre Pont à Mousson, Pagny sur Moselle, Vigneulles les Hattonchatel, Ars sur Moselle et Actisud.

Tarifs valables sur une journée
Un aller simple : 2 €
Un aller-retour : 3 €
Réservation préalable la veille avant 15h30 au **03 83 81 91 69**

Le règlement et les fiches horaires sont téléchargeables sur :
www.cc-madetmoselle.fr

MOBILITE SOLIDAIRE

En partenariat avec l'association AFR57, une aide au déplacement solidaire pour les habitants et par les habitants de Mad & Moselle a été mise en place. Des conducteurs bénévoles sont sollicités en fonction de leurs disponibilités du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Tarifs, selon revenus, de 0,20 à 0,40 € /km
Réservation 48h avant le déplacement auprès de l'AFR57 au **03 87 65 01 54**.

L'AFR57 recherche des conducteurs bénévoles pour étoffer le réseau

Ces conducteurs sont défrayés pour tout kilomètre parcouru.

LES SERVICES TECHNIQUES ÉVOLUENT

Les deux agents techniques communaux ont décidé, fin 2022, de quitter leur emploi, Steven Toniazzo n'ayant pas souhaité renouveler son contrat et Steven Kull à la suite d'une demande de mise en disponibilité de 5 ans. Dès lors, la municipalité a décidé d'avoir recours au service technique commun de Mad et Moselle. Depuis le 1er janvier 2023, ce sont deux agents intercommunaux, Nicolas Royer et Dominique Papotto qui interviennent chaque semaine, 4 jours à Ancy-Dornot et 1 jour à Jouy-aux-Arches.

QUAND NATURE ET CREATIVITE
SE RENCONTRENT....

D'aucuns diront que la nature n'a pas besoin de la main de l'homme, qu'elle se suffit à elle-même... sans doute ont-ils raison ! Mais il faut reconnaître que lorsque la nature rencontre la créativité de l'homme cela peut entrainer notre imaginaire bien au-delà de nos pas !

Si vous arpentez les sentiers de notre belle forêt communale, vous y croiserez sûrement tout un petit monde de gnomes, lutins, farfadets, elfes ou animaux sortis tout droit de souches d'arbre...

« La nature est un temple ou de vivants piliers, laissent parfois sortir de confuses paroles, l'homme y passe à travers des forêts de symboles, qui l'observent avec des regards familiers » écrivait Charles Baudelaire.

Dans de nombreuses traditions à travers le monde, les esprits de la nature sont honorés, en Islande par exemple, 62 % de la population croient en l'existence d'un « peuple invisible »...

Et bien dans notre forêt c'est devenu une réalité, ce petit peuple n'est plus invisible, pour le plus grand plaisir des promeneurs.

Merci à Monsieur Champigneul, artiste et auteur de ce peuple de la forêt, qui, en accord avec la mairie et avec l'expertise professionnelle des agents de l'ONF, nous gratifie de ces sculptures. Elles nous rappellent aussi que, derrière les Elfes, c'est la nature qui nous parle, nous touche et nous convie à une danse éternelle.

Marcher en pleine nature est aussi une initiation. Quand il n'y a rien ni personne, avec de la patience vous finirez par croiser autre chose...

A chacun d'y trouver sa place dans le respect des uns et des autres.

CCAS

Après une première augmentation de la valeur des bons de chauffage en 2022, **passant de 200 à 250 €**, les membres du CCAS ont voté pour une nouvelle hausse de cette valeur.

Aussi, le 2 février dernier, compte tenu de l'inflation actuelle, en particulier celle des fournitures d'énergies, il a été décidé de porter le montant des bons à 300 € pour les ménages vivant en logement autonome à Ancy-Dornot.

Par ailleurs, les plafonds d'attribution ont également été augmentés de 5 % par rapport à l'année dernière.

Pour bénéficier des bons, il faut donc vivre en logement autonome à Ancy-Dornot, seul-e-ou en couple, être âgé-e de 65 ans et plus, avoir des ressources ne dépassant pas :

- **17 085 € par an pour une personne seule,**
- **26 628 € par an pour un couple.**

Pour en bénéficier, il faut déposer en mairie :

- **une copie de la carte d'identité ou autre justificatif (permis de conduire, passeport...),**
- **une copie de l'avis d'imposition 2022 sur vos revenus 2021,**
- **un relevé d'identité bancaire (RIB),**
- **une facture d'énergie (gaz, électricité, fuel, bois...)**

La date limite de dépôt est fixée au 30 avril

FUSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE
ET ÉLÉMENTAIRE

Au mois de novembre 2022, Madame SPELLER, inspectrice de l'Education nationale, en charge de la circonscription de Montigny-les-Metz, a proposé à la municipalité une fusion de nos deux écoles, maternelle et élémentaire. Cette proposition a été envisagée du fait du départ à la retraite de M^me^ THEIS, directrice de l'école élémentaire, à la fin de l'année scolaire.

Plusieurs réunions de concertation ont eu lieu. Le 21 novembre, le maire Gilles SOULIER et Pascale DIDAOUI, conseillère déléguée en charge des affaires scolaires ainsi que plusieurs adjoints ont rencontré M^me^ SPELLER. Cette éventualité de fusion a été évoquée, accompagnée de nombreuses questions, afin d'en préciser les atouts et les inconvénients éventuels.

Le 5 décembre, M^me^ MEDIC, directrice de l'école maternelle, M^me^ THEIS, directrice de l'école élémentaire et les enseignants(es) ont également rencontré M^me^ SPELLER, lors d'une réunion d'information. Au terme de cette réunion et en accord avec la municipalité, il a été convenu de convoquer un conseil d'école extraordinaire pour obtenir un avis consultatif de l'ensemble des parents.

Ainsi, le 16 janvier 2023, un conseil d'école extraordinaire s'est tenu salle Lucienne Mondon, en présence de Gilles SOULIER, Pascale DIDAOUI, des directrices, des enseignants(es), des délégués(es) de parents d'élèves des deux écoles et de M^me^ SPELLER, représentante de l'Education nationale. M. SOULIER a fait mention du courrier de M. COTTET, Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Moselle (DASEN) qui s'est engagé, en date du 3 janvier 2023, sur le maintien des six classes jusqu'à la rentrée 2024 incluse. Maintien acté même en cas de baisse d'effectifs, dès lors que la fusion des deux écoles était décidée. Gilles SOULIER a aussi rappelé que la décision finale était du ressort du conseil municipal qui s'est déclaré également favorable à cette fusion.

Il s'agit donc d'une fusion uniquement administrative qui permet d'éviter une fermeture de classe à l'école élémentaire. Les deux bâtiments resteront ainsi ouverts pour accueillir les enfants, avec une école primaire de 6 classes, ce qui permettra d'avoir un(e) seul(e) directeur(trice) bénéficiant, en outre, d'une meilleure décharge d'enseignement. Ainsi, l'école primaire bénéficiera d'un seul projet d'école ce qui est gage d'une meilleure cohérence globale, en particulier entre grande section et CP. Gilles SOULIER a précisé qu'aucune suppression de poste d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) n'était envisagée.

GESTION DES DECHETS

Les habitants des communes d'Ancy-Dornot, Arry, Corny-sur-Moselle, Gorze, Jouy-aux-arches, Lorry-Mardigny, Novéant-sur-Moselle et Rezonville-Vionville ont accès aux déchèteries de Augny, Ars sur Moselle, Metz-Borny, Metz-Magny, Metz Nord, Montigny-lès-Metz, selon les horaires suivants :

- **Lundi et jeudi de 14h à 18h30 ;**
- **Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30 ;**
- **Dimanche de 9h30 à 12h30**

Un extranet vient d'être mis en place pour vous permettre de consulter le détail de vos factures, les levées enregistrées sur votre bac d'ordures ménagères, ainsi que les contenants actuellement en place dans votre foyer ou votre entreprise. Pour y accéder : **https://cc-madetmoselle.webusager.fr/** ou en page d'accueil du site Internet

Pour tout renseignement :
***03 83 81 91 69** ou contactdechet@cc-madetmoselle.fr ou rendez-vous sur le site www.cc-madetmoselle.fr*

Restons en contact

Afin de connaître l'actualité de la commune et avoir accès aux informations pratiques et officielles qui la concernent, nous vous rappelons que vous pouvez vous rendre sur :

- le site internet de la commune : http://www.ancy-dornot.fr
- l'application Intramuros pour smartphone ou tablette
- la page Facebook d'Ancy-Dornot : https://www.facebook.com/AncyDornot

De plus, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et **EN CAS D'URGENCE UNIQUEMENT**, vous pourrez joindre directement :

Monsieur Gilles Soulier, maire d'Ancy-Dornot, au : **06 80 71 69 01**,
Madame Andrée Depulle, adjointe au maire, au : **03 87 30 95 99**,
Monsieur Alain Gérard, adjoint au maire, au : **03 87 30 93 36**.

LIBRE EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

Chères Ancéennes-Dornotines, chers Ancéens-Dornotins,

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de santé, de réussite dans vos projets et de bonheur pour cette année 2023 encore malheureusement marquée par des crises multiples liées entre autres à la pandémie et à la guerre en Ukraine, avec des conséquences économiques et sociales qui impactent notre vie quotidienne. Nous souhaitons ainsi plus d'entraide et de soutien aux personnes les plus vulnérables par diverses mesures comme l'attribution des bons de chauffage par le Centre Communal d'Action Sociale, dont les moyens doivent être accrus.

Il est important de maintenir l'esprit communautaire et solidaire du village ; les nombreuses manifestations organisées par les associations locales y contribuent. Ces rencontres sportives, culturelles ou simplement festives dynamisent la vie locale et nous remercions les bénévoles qui ont rendu ces manifestations possibles et espérons qu'elles pourront se poursuivre en 2023, avec entre autres la traditionnelle fête du canard qui devrait évoluer vers une nouvelle formule. Nous continuerons à soutenir les aides aux associations pour que les festivités perdurent.

Notre village offre aussi un cadre propice aux promenades avec ses coteaux verdoyants, mais reste la question de la sécurité, que ce soit dans les rues (problèmes récurrents de la vitesse, du stationnement, de la circulation, voire de l'entretien général) ou sur certains sentiers.

Nous poursuivons l'idée de créer une association citoyenne pour débattre des questions locales soulevées sur les réseaux sociaux, dont la page Facebook « Les Mots Libres d'Ancy-Dornot » que vous êtes toujours plus nombreux à suivre et nous vous en remercions.

Sincèrement vôtre, Marie-France Gaunard-Anderson, Raphaël Barthélémy et Aurélie Dobor-Andelot.

Mairie d'Ancy-Dornot, 10, rue de l'Abbé Jacquat 57130 Ancy-Dornot. Tél. : 03 87 30 90 26. ancy@ancy-dornot.fr
Mairie déléguée de Dornot, 20, Grand Rue 57130 Dornot. Tél. : 03 87 30 92 85. dornot@ancy-dornot.fr

Ont participé à la rédaction de ce bulletin : **Pascale Didaoui, Sandrine Jenot, Béatrice Péterlini, Sylvie Pontin, Martine Sas-Barondeau, Gilles Soulier.**

Conception graphique : Noface Création, 104, rue du Commerce 57680 Gorze. Tél. : 03 87 52 86 14, noface@nofacecreation.fr
Impression : Imprimerie L'huillier, 4 Rue des Artisans, 57190 Florange. Tél. :03 82 82 53 10, www.lhuillier.com